



Les Vacances d'ÉTÉ 2023 au Foyer ...

Il est temps de venir profiter au maximum de cet été, qui, soyez en sûrs, sera ponctué de joie, de bonne humeur et de découvertes !



De nombreuses activités au Centre de loisirs vous attendent, sans oublier les « incontournables sorties à la journée ».

Vous retrouverez dans cette plaquette toutes les informations nécessaires.

En espérant vous retrouver en pleine forme pour bien débiter l'été dès le Lundi 10 juillet, et ce jusqu'au Vendredi 1er septembre !



Foyer Laïque de Saint Marc
12, rue Docteur Floch - Tel : 02.98.02.14.80
www.flsm.infini.fr - flsm2@wanadoo.fr

Au Centre de Loisirs



Cet été, au Centre de Loisirs, 4 thématiques orienteront les différentes activités pour faire passer aux enfants les meilleures vacances possibles

Du lundi 10 au vendredi 21 Juillet,

« De la féerie aux légendes »

Durant cette période de vacances les petits et les grands seront amenés à voyager dans le monde des légendes et de la féerie à travers des jeux et grands jeux mais aussi à travers la découverte d'activités en lien avec le thème.

Sortie le 13 juillet : Fort du Dellec pour se familiariser avec les légendes de bord de mer

Sortie le 20 juillet : Visite de l'écomusée des Monts d'Arrée et son folklore de Bretagne.

Du lundi 24 juillet au vendredi 4 Aout,

Bidouille et Débrouille

« **Do it yourself** », pour tous les curieux de nature, avides d'apprendre à faire des choses par eux mêmes. Des petits riens s'assembleront au gré des idées et envies des enfants. Des loisirs au grand air pour joindre l'utile à l'agréable et des sorties ludiques et fun à la fois.

Ces 2 semaines seront marquées par des sorties les **jeudis 27 juillet et 3 août.**

Sortie le 27 juillet : départ 9h00 retour 18h00

Cité des Télécoms à Pleumeur Bodou : Explorer l'univers de la communication et de l'image.

Sortie le 4 Août : départ 9h30 retour 17h30

Fort de Berthaume : Baignade pour tous

Parcours aventure pour les plus grands (10 ans, 1m40 mini, 8 places)

Du lundi 7 août au vendredi 18 août,

« Zen et Zinzin !! »

!Un peu de calme et de zénitude, du yoga, de l'éveil des sens... à la découverte du bien-être et de la sérénité, sur le chemin des chamanes. Musique, Cuisine Sauvage, Nature, Peinture... retour aux sources et découverte des Jardins de l'Eveil...une ferme pédagogique à Saint Thonan qui fait sa première saison cet été..et puis du jeu et un grain de folie aussi ..en avant pour l'Aven Park, on va manger des galettes à Pont Aven.

Sortie le 10 août « Les Jardins de L'Eveil » à Saint Thonan

Du lundi 21 août au Vendredi 1er septembre,

« Embarquement pour les îles »

Pour finir en beauté l'été et continuer de voyager, nous proposons aux enfants une balade dans les îles. Nous irons sur l'île de Batz et nous proposerons des activités sur le thème des « Belles îles » qui entourent le Finistère. Nous finirons notre voyage de cette quinzaine en allant à Meneham.

Sortie le 24 août : sortie à l'île de Batz avec départ de Roscoff en bateau

Sortie le 31 Août : sortie plage de Meneham

Les sorties à la journée ...

Comme chaque été au Centre de loisirs, des sorties sont prévues chaque jeudi. Sorties à la journée, le repas du midi sera fourni.
Le départ se fera à **9h30 et le retour à 17h30.**

☀ **Le 13 Juillet,**
☀ **Le 20 Juillet,**

De la Féerie aux légendes

Sortie au Fort du Dellec
Sortie Ecomusée des Monts d'Arrée

☀ **Le 27 Juillet,**
☀ **Le 3 août,**

Bidouille et Débrouille

Cité des Télécoms - Lannion
Baignade au Fort de Berthaume

☀ **Le 10 août,**
☀ **Le 17 août,**

Zen et Zinzin !!

Les Jardins de l'Eveil - Saint Thonan
Sortie Aven Park — Pont Aven

☀ **Le 24 août,**
☀ **Le 31 août,**

« Embarquement pour les îles »

Sortie Ile de Batz
Sortie Plage de Ménéham — Kerlouan



4 Aout : Fort de Berthaume



31 Aout : sortie Ménéham



27/07 : cité des Télécoms



24/08 : Sortie Ile de Batz



17 août : Sortie Aven Park



10 Aout : Les jardins de l'Eveil



Les Séjours ...



Des séjours de 5 ou 6 jours seront organisés tout l'été par notre équipe..

Ces séjours sont un moment de convivialité loin de chez soi, pour y découvrir des nouveaux endroits et y passer des moments formidables en groupes.



Cet été, 3 séjours sont proposés et organisés par l'équipe d'animation du Foyer.

« Viens profiter du grand air et du bord de mer avec les copains !! »

Quelques jours de camping au bord de l'eau pour s'amuser, vivre en collectivité et découvrir tout un tas d'activités. **Chaque séjour proposé dispose de 24 places** et sera encadré par un/une directeur/trice et 3 animateurs titulaires du BAFA ou stagiaire BAFA

Séjour ...

Pour les enfants de CE1 à CM2, (7/10 ans) du 10 au 14 juillet : à Plouhinec

Pour les enfants de 7 à 10 ans du 10 au 14 Juillet, séjour « Bord de mer ». Nous établirons le campement au Camping du Loup Blanc à Plouhinec. **Au programme** : initiation au Surf, découverte de la région, des grands jeux et autres festivités. Une semaine conviviale, pleine de découvertes et de surprises



Séjour ...

Pour les enfants de la 6^e à la 3^eme, (10/14 ans) du 17 au 22 juillet (samedi inclus) : à Plouhinec

Pour les enfants de 10 à 14 ans du 17 au 22 Juillet (samedi inclus) : séjour bord de l'eau et doigts de pied en éventail au camping du Loup Blanc à Plouhinec. **Au programme** : Farniente, Plage, Surf et activités multiples...

c'est l'été on se fait plaisir !!



Séjour ...

Pour les enfants de CE1 à CM2 (7 à 10 ans) du 28 Aout au 1^{er} Septembre à l'Auberlach (Plougastel)

Nous séjournons à la Base de loisirs de L'Auberlach pour y faire des activités nautiques, de la pêche à pied et même peut être de l'astronomie ..et découvrir le littoral. Les pieds dans l'eau et la tête dans les étoiles.

Et toujours de l'amusement, du rire, des moments partagés en collectivité dans un cadre naturel et plein de ressources.

Pour chaque séjour une fiche spéciale « préparation du trousseau » vous sera remise.



Modalités inscriptions & Tarifs



Pour inscrire votre enfant :

Il faut être adhérent à l'association : **20 €**

Si vous n'êtes pas adhérent, pour toute nouvelle inscription, merci de passer à l'Accueil du Foyer de 14h à 18h30. L'inscription est aussi possible en ligne via l'application **Connecthys**.

Afin de procéder à l'inscription, n'oubliez pas d'apporter les documents suivants :

- ◇ Justificatif de Quotient Familial et votre n° d'allocataire CAF.
- ◇ Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique d'activités physiques et sportives, précisant que les vaccins obligatoires sont à jour, ou fournir une copie du carnet de vaccination.
- ◇ Les règlements sont possibles en chèque, espèces, carte bancaire, ANCV ou CESU (frais de gestion à la charge de la famille).
 - ◇ Pour le centre de loisirs, l'inscription doit se faire au plus tard le mercredi de la semaine précédente



Nos tarifs en fonction de votre quotient familial : (*) (**)

Code Tarif	A	B	C	D	E	F
Journée	14,00 €	12,00 €	9,00 €	6,50 €	3,25 €	1,65 €
1/2 journée avec repas	11,00 €	9,00 €	6,50 €	4,25 €	2,75 €	1,35 €
1/2 journée	9,00 €	6,50 €	4,25 €	2,75 €	1,35 €	0,80 €

(*) : une majoration de 10 % est appliquée en cas de fréquentation irrégulière à la semaine.

(**) : Le centre de loisirs est soutenu financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale.

Tarif des séjours proposés par le Foyer (*) :

Séjours	Jours	A	B	C	D	E	F
Séjour 7-10 ans : Bord de Mer	5	187,50 €	160,00 €	132,50 €	80,00 €	65,00 €	50,00 €
Séjour 10-14 ans : Bord de Mer	6	225,00 €	192,00 €	159,00 €	96,00 €	78,00 €	60,00 €
Séjour 7-10 ans : Bord de Mer (aout)	5	187,50 €	160,00 €	132,50 €	80,00 €	65,00 €	50,00 €

(*) : Les séjours sont soutenus financièrement par la Ville de Brest, par la Caisse d'Allocation Familiale et ouvert au dispositif des colos apprenantes.

Le règlement du séjour :

Comme pour toutes les activités de l'association **vous devez être adhérent (20 €)**

Pour que votre enfant soit inscrit il convient de verser des arrhes. **Le montant des arrhes est de 25 % du cout du séjour (en fonction de votre code tarif).**

Le règlement du séjour peut se faire en plusieurs fois par le dépôt de chèques datés ou par un échéancier de règlement en espèces.

Il est également possible de régler le séjour en chèque ANCV

Dans tous les cas le règlement intégral devra être effectué avant le début du séjour

En cas d'annulation de l'inscription, le remboursement sera total sur présentation d'un certificat médical, le remboursement des arrhes sera possible jusqu'au 20 juin, après cette date, les arrhes ne seront pas restitués.

